

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Refondation de l'éducation prioritaire **Pas un poste, pas une heure, pas une classe, pas un euro en moins ! La ministre ne répond pas aux revendications des personnels**

Plus de mille personnels des écoles et des collèges des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, de Seine et Marne, de Paris, le collège Gaillon dans l'Eure, étaient présents avec leurs organisations syndicales le 27 novembre devant le ministère de l'Education nationale. FO avait demandé à ce qu'ils soient reçus.

Alors que les personnels se mobilisent légitimement, qu'ils sont en grève, la Ministre propose pour toute réponse la signature de « conventions de sortie de l'éducation prioritaire » !

Ainsi par exemple, la mairie de Dijon propose pour « sortie de crise » la signature d'une convention mairie-DASEN pour « élaborer des critères plus lisibles pour définir des priorités » ; la mairie de Paris, pour « l'accompagnement » des écoles qui sortiraient de l'éducation prioritaire, explique « tout est à inventer » !

« Critères plus lisibles » ? Les revendications des personnels sont connues : pas un poste, pas une heure, pas une classe en moins, pas de redéploiement, pas d'augmentation des effectifs. L'école de la république, ce n'est pas ville par ville, établissement par établissement, département par département, ce n'est pas la campagne contre la ville ou l'opposition des établissements entre eux !

Les personnels veulent des réponses à leurs revendications : ils seront présents, avec leurs organisations syndicales : le 2 décembre (GT) à Bordeaux devant le rectorat, le 3 à Créteil pour le maintien des bonifications pour mutation, le 9 à Rouen (GT premier degré), le 9 à Marseille...

La refondation de l'éducation prioritaire, c'est une mesure contre les personnels, les établissements scolaires et les élèves. C'est l'application de la loi de refondation de l'école de Vincent Peillon. C'est l'austérité appliquée à l'Ecole.

FO s'adresse à l'ensemble des organisations syndicales pour dire à la Ministre :

- ➔ aucun établissement, aucune école ne doit perdre de moyens
- ➔ aucun enseignant ne doit voir baisser son salaire
- ➔ aucun enseignant ne doit subir de changement dans les règles de mutation

Montreuil, le 28 novembre 2014

**Du 27 novembre au 4 décembre, en votant FO,
vous direz non à la destruction du statut et des droits.**

**Le 16 décembre, FO organise un rassemblement national interprofessionnel
pour mettre un coup d'arrêt au pacte de responsabilité, venez nombreux !**

